

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

Arrêté du 29 septembre 2022

Modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR : TREL2220264A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, en date du 29 septembre 2022 est nommé membre de la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 au titre des représentants des professionnels de la construction de bâtiments, industriels, entrepreneurs, architectes et techniciens, Monsieur Arnaud BURY, en remplacement de Monsieur Marc GRANIER.